

Coproduction et extension de champ des estimations trimestrielles d'emploi salarié

Jusqu'aux résultats du quatrième trimestre 2016, l'Insee publiait chaque trimestre, en partenariat avec la direction de l'animation de la recherche, des études et statistiques (Dares) du ministère du travail, des estimations d'emploi salarié sur le champ concurrentiel en France métropolitaine, 70 jours environ après la fin du trimestre. Ces estimations étaient établies essentiellement à partir des sources administratives suivantes :

- les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) et les déclarations sociales nominatives (DSN) adressés par les entreprises aux Urssaf, traités par l'Insee ;
- sur l'intérim, les relevés mensuels transmis à Pôle emploi ou les DSN des entreprises de travail temporaire (ETT), traités par la Dares.

Depuis les résultats du premier trimestre 2017, l'estimation à 70 jours est réalisée en partenariat avec l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et la Dares. Son champ est étendu à l'ensemble des salariés et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la publication précédente, l'emploi salarié agricole et celui de la fonction publique sont donc ajoutés tandis que le champ des particuliers employeurs est complété. Tous les secteurs d'activité sont ainsi désormais couverts.

Comme précédemment, les niveaux d'emploi sont issus des estimations annuelles d'emploi produites par l'Insee. Ces dernières mesurent l'emploi au lieu de travail en fin d'année, au sens du Bureau international du travail (BIT) dit « répertoire », après traitement de la multiactivité :

- l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré dans les données administratives (déclarations sociales, fichiers de paye) est comptabilisé ;
- le traitement de la multiactivité conduit à ce que les personnes qui occupent plusieurs emplois durant la dernière semaine de l'année ne sont comptées qu'une

seule fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année.

À ces niveaux annuels d'emploi de référence, sont désormais appliqués des taux d'évolution trimestriels élaborés par :

- l'Insee sur l'agriculture, la fonction publique et les particuliers employeurs ;
- la Dares et Pôle emploi sur l'intérim ;
- l'Acos sur le champ privé hors intérim, hors agriculture et hors particuliers employeurs.

La synthèse de l'ensemble des éléments fournis par les trois partenaires est assurée par l'Insee. Comme précédemment, lorsque chaque année (au mois de mars et à l'automne) de nouvelles estimations annuelles d'emploi sont disponibles, les séries trimestrielles sont recalées sur celles-ci. Le partage du champ entre le public et le privé est établi à partir de la catégorie juridique des employeurs. Le champ public (ou fonction publique) correspond à celui suivi annuellement par l'Insee via le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

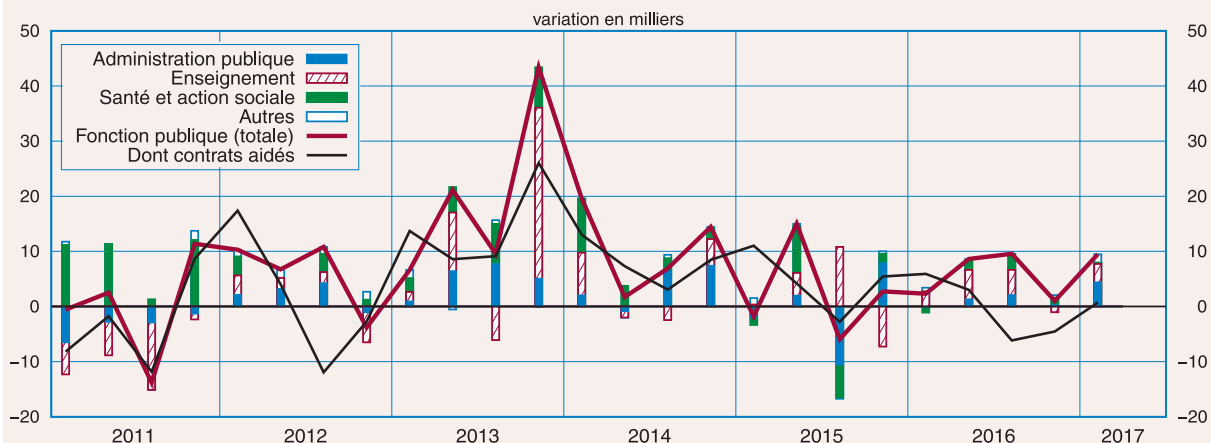
Sur l'extension du champ en séries trimestrielles, les sources exploitées sont les suivantes :

- les déclarations sociales centralisées par la Mutualité sociale agricole (MSA) pour l'agriculture ;
- les déclarations nominatives simplifiées (DNS), chèque service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) pour les particuliers employeurs¹ ;
- les BRC, DSN et fichiers de paye pour la fonction publique.

Ces séries trimestrielles sont disponibles depuis fin 2010.

1. Au démarrage de la coproduction Acos-Dares-Insee, sur le champ des particuliers employeurs, les évolutions trimestrielles sont issues d'un lissage des données annuelles ; sur la période non couverte par les estimations annuelles d'emploi, les tendances récentes sont prolongées.

Estimations trimestrielles d'emploi dans la fonction publique



Sur ce champ, les estimations trimestrielles d'emploi indiquent qu'au premier trimestre 2017, un peu plus de 300 000 personnes occupent un emploi salarié dans le secteur agricole. Depuis fin 2010, l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans ce secteur, une fois corrigée des fluctuations saisonnières, est relativement régulière, sur une tendance légèrement haussière. En 2016, il augmente de 4 900, après +1 600 en 2015 et +3 600 en 2014.

Parallèlement, fin mars 2017, 460 000 personnes sont employées directement par des particuliers à leur domicile. Leurs activités sont diverses : ménage, cuisine, jardinage, ou encore garde d'enfants au domicile des parents. Par ailleurs, 370 000 personnes sont également salariées de particuliers pour des activités qui relèvent de l'action sociale : il s'agit principalement des assistantes maternelles. Depuis fin 2010, l'emploi des particuliers à domicile est en baisse. Dans l'action sociale, l'emploi était en légère hausse en 2011 et 2012 mais il a aussi reculé depuis lors.

Enfin, au premier trimestre 2017, 5,8 millions de personnes occupent un emploi salarié dans la fonction publique (en tant que fonctionnaires ou contractuels). Parmi elles, près de la moitié travaillent dans le secteur de l'administration publique (dont les collectivités locales), un peu moins d'un quart dans l'enseignement, près d'un cinquième dans la santé et moins d'un dixième dans l'action sociale. Quasi stable en 2011, l'emploi dans la fonction publique a accéléré en 2012 (+24 000) et en 2013 (+81 000), avant de

ralentir les deux années suivantes (+43 000 puis +10 000). Ce profil est notamment lié à celui des emplois aidés (*graphique*) : +7 000 en 2012, suivi de +57 000 en 2013 avec la mise en place des emplois d'avenir, puis +32 000 en 2014 et +18 000 en 2015.

Enfin, l'emploi public a légèrement accéléré en 2016 (+22 000), sous l'effet notamment de la mise en œuvre du Pacte de sécurité, qui a augmenté les effectifs de la police et de la justice, et stoppé la baisse des effectifs militaires. Depuis fin 2010, les fluctuations trimestrielles de l'emploi dans la fonction publique proviennent surtout de celles de l'enseignement (*graphique*). En 2013, sa progression a été notamment affectée par le changement de calendrier du concours des premier et second degrés dans l'Éducation nationale. ■

Bibliographie

« L'emploi salarié augmente de nouveau solidement au premier trimestre 2017 », *Informations Rapides* n° 153, juin 2017.

« Les contrats aidés en 2016 », *Note de conjoncture*, mars 2017, p. 76-77.

Donzeau N. et **Duval J.**, « L'emploi dans la fonction publique en 2015 », *Insee Première* n° 1640, mars 2017.